



GÂTINE POITEVINE

VINCENT DUCOURTIEUX

Éducateur à l'environnement

CURRICULUM VITAE

FORMATIONS & DIPLÔMES

- 2019 :** Formation Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)
- 2016-2018 :** Brevet de Technicien Supérieur Agricole Gestion et Protection de la Nature (GPN), Option Écologique
Lycée Agricole de Sées (61)
- 2015-2016 :** Licence professionnelle Gestion des Ressources Environnementales en Milieu Rural (GEMR)
Université de Caen (14)
- 2013-2015 :** Brevet de Technicien Supérieur Agricole Développement et Animation des Territoires Ruraux (DATR)
Lycée agricole Kyoto à Poitiers

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

- 2018 à aujourd'hui :** Éducateur à l'environnement au CPIE de Gâtine poitevine
- 2018 :** Animateur polyvalent au village vacance Azureva (63)
- 2016-2017 :** Stages au sein de la Direction Départemental de la Chambre d'Agriculture de Charente (16)
- 2014 :** Stage au sein de la Direction du Parc National de Toubkal (Maroc)
- 2011-2012 :** Stage dans le parc animalier de la Colline Enchantée (16)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Occitanie

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

emportant l'acquisition de 120 crédits européens (ECTS)
Niveau 5 du Cadre européen des certifications

*Vu le procès verbal de l'examen du Brevet de Technicien Supérieur Agricole établi le 06/07/2018
par le Président du jury,*

le Diplôme du Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Option : Gestion et protection de la nature

est délivré à **M. DUCOURTIEUX VINCENT**,
né le 04/01/1994,
à **SAINT-MICHEL (CHARENTE)**,

et enregistré sous le numéro 18/S/185000/18026291

Pour expédition conforme :
La déléguée académique, le Chef du
SRFD



Marie LARROUDE

Signature du Titulaire

Fait à Toulouse, le 16 octobre 2018



Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de
la Forêt,

signé : Pascal AUGIER

CERTIFICAT DE COMPETENCES DE CITOYEN DE SECURITE CIVILE - PSC1



SDIS79

Le Directeur Départemental du S.D.I.S. des Deux-Sèvres,

Vu le décret n°91-834 du 30 août 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours ;

Vu l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ;

Vu l'arrêté n°31 du 7 mai 2015 portant renouvellement de l'habilitation du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Deux-Sèvres pour diverses unités d'enseignement de Sécurité Civile

Vu la décision d'agrément n° PSC1-1808 A 79 délivrée le 02 août 2018 relative aux référentiels internes de formation et de certification à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ;

Vu le procès verbal de formation, établi en date du 13/11/2019, déclarant que **Vincent DUCOURTIEUX**, né(e) le 04/09/1994 à SAINT MICHEL remplit les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile, conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié susvisé,

Délivre à **Vincent DUCOURTIEUX** le présent certificat de compétences.

Fait à Chauray, le lundi 25 novembre 2019

Par délégation,

La directrice départementale adjointe
des services d'incendie et de secours



Colonelle Anne LAMAIRE